

PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
2008-2010  
Arrondissement de Montréal-Nord



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Montréal-Nord.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2007

### Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Montréal-Nord prévoit réaliser en 2007 les projets suivants et y investir les montants indiqués : travaux de réfection routière (2,1 M\$), réaménagement de parcs et de terrains de jeux (1,2 M\$), réfection de bâtiments administratifs (100,0 \$), acquisition de véhicules (300,0 \$) et finalement réfection de bâtiments et équipements sportifs et culturels (500,0 \$).

### Volet développement

L'arrondissement ne prévoit réaliser aucun investissement dans le volet développement de son PTI pour l'exercice 2007

## FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2008

En 2008, un montant d'investissement net de 5,6 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 3,3 M\$, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement de Montréal-Nord.

### Volet protection

Des investissements de 2,0 M\$ sont prévus pour des travaux de réhabilitation des rues locales et des trottoirs. De cette somme, une tranche de 500,0 \$ sera affectée au programme de réaménagement des artères commerciales de l'arrondissement qui démarre en 2008. Un montant de 300,0 \$ est prévu pour le remplacement des feux de circulation et de leurs contrôleurs.

Une enveloppe de 2,5 M\$ sera consacrée aux parcs de l'arrondissement. La majeure partie de cette somme servira au réaménagement du parc Saint-Laurent, lequel comprend la construction d'un terrain de soccer synthétique. La réalisation de ce projet est sujette à l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec.

L'arrondissement poursuivra son programme de mise aux normes des systèmes de filtration de ses piscines, et l'édifice administratif des Travaux publics sera réaménagé pour accueillir la Division des études techniques. Ces deux projets représentent un investissement de 300,0 \$.

Un montant de 400,0 \$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

### Volet développement

En corollaire au programme de réaménagement de ses artères commerciales, l'arrondissement entend mettre en place un programme de rénovation et de revitalisation, et un budget de 100,0 \$ est prévu à cette fin en 2008.

### Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements inscrits au PTI 2008-2010 n'auront aucun impact sur son budget de fonctionnement.

## Investissements par projets et programmes

*(en milliers de dollars)*

Numéro	Projet	2008	2009	2010	Total PTI	Ultérieur	Grand total
59016	Programme de mise aux normes des feux de circulation	250,0	50,0	50,0	350,0	-	350,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs	100,0	-	-	100,0	-	100,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	250,0	2 500,0	750,0	3 500,0	-	3 500,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	2 484,0	2 771,0	679,0	5 934,0	-	5 934,0
55891	Programme de réaménagement de rues	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
55716	Programme de réfection routière	2 070,0	2 000,0	2 420,0	6 490,0	-	6 490,0
68016	Programme de remplacement de véhicules	400,0	400,0	500,0	1 300,0	-	1 300,0
<b>Total</b>		<b>5 654,0</b>	<b>7 821,0</b>	<b>4 499,0</b>	<b>17 974,0</b>	-	<b>17 974,0</b>